



Retrouvez-nous sur www.aliments-simbelie.fr

USINES DE FABRICATION
Aliments Conventionnels
SAINT-YBARD (19140)
Le Moulin du Claux
215 route du moulin du Claux
Tel : 05 55 98 99 00

LIGNEYRAC (19500)
Le Moulin du Peuch
4700 route de la Planché
Tel : 05 55 85 92 01

Aliments Biologiques :
SADROC (19270)
Barial
36 route de Sainte-Féréole
Tel : 05 55 21 26 47



Facturé à

MADAME DELON MARIE LAURE
SCEA ELEVAGE LE TAVERNIER
504 ROUTE DE LA BELONIE
NEYRAGUES

46600 CRESENSAC

Facturé à	Date facture	Numéro facture	Folio
502456	24/10/2025	2 500 026 425	1

FACTURE

N° SIRET: 51421249700044
Identifiant intra communautaire: FR40514212497

Produit	Désignation	Quantité Commandée	Quantité Facturée	Nbre Unité	Prix HT Net	Montant HT	TVA
NE007589	BI n° 521 259 du 24/10/2025 Site LIGNEYRAC Livré chez DELON MARIE LAURE SCEA ELEVAGE LE TAVERNIER [502456] 504 ROUTE DE LA BELONIE NEYRAGUES 46600 CRESENSAC SON GROS 20 KG	0,0400T	0,0400T	2	405,00	16,20	2
NE001093	ORGE SAC 25 KG Le prix de vente inclut une éco-contribution pour la collecte et la valorisation des emballages.	0,0500T	0,0500T	2	347,00	17,35	2
NE001083	MAIS SAC 25 KG Le prix de vente inclut une éco-contribution pour la collecte et la valorisation des emballages.	0,0500T	0,0500T	2	361,00	18,05	2
PF030483H	OPTY NUTRILYN 24-13 MH 25KG ECO-CONTRIBUTION	0,1000T	0,1000T	4	602,00	60,20	2
PF029013E	TOURTEAU DE SOJA MP 25 KG	0,0750T	0,0750T	3	495,00	37,12	2
	Totaux	0,3150T	0,3150T	13	1,38000		

à joindre à votre règlement

NUTRILIM

FACTURE 2 500 026 425
Client: 502456 Facturé le 24/10/2025
Net à payer 157,26 €
Mode de règlement: (C) VIREMENT
Echéance: 03/11/2025

Montant net HT	Taux TVA	Montant TVA	Montant TTC	
149,06	2 5,50	8,20	157,26	
				FACTURE
				Net à payer
149,06		8,20	157,26	157,26
Mode de règlement: (C) VIREMENT				
Echéance(s)				
03/11/2025		157,26 €		

PAIEMENT : Toute somme impayée à l'échéance entraîne pour l'acheteur l'application des pénalités de retard (loi LME) à un taux de 5% sans préjudice de l'exigibilité. Ce taux ne peut être inférieur à 3 fois le taux d'intérêt légal (art. L.44 code de commerce). Une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement sera facturée en cas de dépassement des délais de paiement selon la loi 2012-387 (article 121). En l'absence de mention expresse contraire figurant dans le corps de la facture, aucun escompte ne sera pratiqué en cas de paiement anticipé.

RESERVE DE PROPRIETE : le vendeur conserve l'entière propriété des marchandises livrées jusqu'au paiement intégral du prix en principal et intérêts (Loi 80-335 du 12/05/1980)
NUTRILIM SA au capital de 4 606 963€ - RCS Brive 401424353 - SIRET : 401 424 353 00019 - Siège social : 215, Route du Moulin du Claux - 19140 SAINT-YBARD
N° TVA intra-communautaire : FR2940142435300019 / APE 1091Z

Ets secondaire Aliments Simbelie - SIRET 401 424 353 00068 - Tél. / 05 55 85 92 01 - Fax : 05 55 85 91 00 - E-mail : contact@aliments-simbelie.com

N° enregistrement : FR19178002 - EMB : 19178A - Issu d'un site certifié OQUALIM-RCNA